

Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES
Tel : 02 38 57 13 08
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 21 janvier 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Mardi 28 janvier à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Renouvellement de la convention de mise à disposition du conseiller en prévention
- Acquisition d'un broyeur d'accotement – fond de concours CCL
- Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services
- Participation financière à la réalisation et gestion de la future gendarmerie de Trainou

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

